



Compte rendu de réunion

Date de la réunion : 19 décembre 2019

Lieu de la réunion : Mairie de Pornic – Relais Saint-Gilles

Objet : Mise en œuvre de la gestion sur le site de Port aux Goths - Portmain

Ordre du jour :

1- Point sur les études et démarches en cours :

- Projet de gestion agricole :

- Diagnostic agricole par la chambre d'agriculture 44
- Retours de la rencontre avec la DDTM
- Expérimentation de la gestion agricole sur l'îlot de Port aux Goths

- Schéma d'intentions paysagères

2- Cahier des charges de l'étude plan de gestion (focus sur les points importants)

3- Avancement de la procédure foncière (DUP, acquisitions)

4- Gestion 2019 et prévisionnel 2020

Participants :

- Monsieur Hervochon, Vice-président du Conseil départemental, en charge des ressources, milieux naturels et foncier,
- Monsieur Girard, conseiller départemental canton de Pornic,
- Monsieur Brard, Maire de la commune de Pornic,
- Monsieur Caudal, Maire de la commune de Préfailles,
- Madame Saget, Adjointe au maire de la commune de Préfailles,
- Monsieur Lassourd, association défense, sauvegarde du littoral Pornic,
- Monsieur Meurisse, association défense, sauvegarde du littoral Pornic,
- Monsieur Piquemal, association défense, sauvegarde du littoral Pornic,
- Monsieur Cochard, commune de Préfailles,
- Madame Gourdel, association Hirondelle,
- Monsieur Morice, agriculteur Pornic,
- Monsieur Mariot, agriculteur Préfailles,
- Monsieur Letort, agriculteur Pornic,
- Monsieur Guillemot, association Bretagne Vivante,
- Madame Girard, association ASEP,
- Monsieur Deberdt, association ASEP,
- Monsieur Nadeau, Président APP,
- Monsieur Hainigue, association Amis de Sainte Marie sur mer,
- Monsieur Brisemeur, administrateur LPO,
- Madame Tanchot, association Amis de la Nature,
- Madame Chagneau, association Bretagne vivante,
- Madame Avenel, Pornic agglo pays de retz,
- Monsieur Guével, délégué adjoint du Conservatoire du littoral,
- Madame Holthof, chargée de mission du Conservatoire du littoral,
- Monsieur Gaudichon, Technicien ENS, délégation pays de Retz, Département de Loire-Atlantique,
- Monsieur Salliot, Responsable unité milieux naturels, délégation pays de Retz, Département de Loire-Atlantique,

Annexe : présentation projetée lors de la réunion

1. Point sur les études en cours

Un diagnostic agricole a été commandé à la chambre d'agriculture pour réaliser un état des lieux des entreprises agricoles sur la zone. Les éléments recueillis seront apportés au diagnostic de l'étude plan de gestion qui va démarrer en 2020.

La rencontre avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer avait pour objectif d'identifier les possibilités d'implantation d'un bâtiment agricole au vu des contraintes réglementaires. Il est quasiment impossible de créer un siège d'exploitation dans ou à proximité de la zone.

Comme évoqué lors du comité de gestion de décembre 2018, un ilot va être mis en gestion pastorale sur le secteur de Port aux Goths. Les travaux de clôtures sont en cours. Les clôtures mises en place sont doubles. Une première en fil de ronce pour canaliser le public et une seconde décalée de 3 à 5 mètres pour retenir les animaux. Dans l'espace situé entre ces clôtures, la végétation est laissée libre dans l'objectif de reconstituer une haie.

L'objectif de mise en gestion agricole du site est d'installer un nouvel éleveur et à défaut de conforter l'élevage existant, le site étant vaste. Le projet agricole répond à un enjeu de gestion (voir de restauration) d'un certain nombre d'espaces naturels ouverts, notamment sur la frange littorale. Mais la complémentarité entre les terres littorales (terrain assez pauvre) et les terres de plateau (terrain plus riche) est indispensable pour qu'un système agricole fonctionne avec une viabilité agronomique et économique.

Comme l'a souligné Mr Caudal, la concertation entre les agriculteurs et les autres usagers est importante et sera réalisée dans le cadre du plan de gestion.

Mr Fabien Letort, éleveur ovin et caprin en convention avec le Département à la Fontaine aux Bretons, a sollicité le Département suite à une perte de foncier agricole sur le secteur de la Fontaine aux Bretons à Pornic. Une autorisation exceptionnelle et temporaire lui a été délivrée pour qu'il exploite l'ilot de Port aux Goths en 2020. Cette démarche réalisée selon le cahier des charges SCOPELA va permettre de tester le pâturage sur le site. Ce cahier des charges est joint au compte rendu.

L'appel à candidature agricole évoqué en 2018 sera conditionné aux acquisitions foncières car une installation nécessite au préalable la maîtrise foncière d'ilots agricoles cohérents et de surface suffisante. Il pourra être lancé en 2021 ou 2022.

Le schéma d'intentions paysagères a été transmis aux membres du comité de gestion le 20 janvier 2020. Il sera également intégré aux réflexions d'élaboration du plan de gestion.

2. Cahier des charges de l'étude plan de gestion

Une présentation du cadre général du projet de plan de gestion ENS a été faite. Ce document n'a pas de portée réglementaire mais est issu d'une démarche collective arbitrée de façon collégiale. Dans le cas des ENS, le plan de gestion n'est pas validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel. Les associations environnementales sont représentées et sollicitées lors de l'élaboration des plans de gestion.

L'aspect sociologique va être pris en compte lors de l'élaboration du plan de gestion de Port aux Goths – Portmain. Un groupe de travail qui va représenter l'ensemble des membres du comité de gestion va être constitué et se réunira durant l'élaboration du plan de gestion.

La réalisation du plan de gestion qui va couvrir la période 2022 – 2032 va être confiée à un bureau d'études spécialisé au cours du premier trimestre 2020.

Il est rappelé que c'est une approche croisée des différents thèmes (paysage, biodiversité, usages, patrimoine) qui sera choisie pour la réalisation du plan de gestion

3. Point foncier

Le comité de gestion n'a pas de remarques particulières sur l'avancement de la procédure DUP et les acquisitions départementales et Conservatoire réalisées. Une mise à jour des conventions agricoles va être réalisée.

4. Gestion 2019 et prévisionnel 2020

La question des poubelles sur le site a été soulevée.

Le Conservatoire du littoral précise qu'à l'échelle nationale, les poubelles sont retirées des sites et centralisées au niveau des parkings. La commune de Préfailles souhaite tester de les diminuer.

La gestion des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération de Pornic, le Département va contacter le service dédié pour travailler sur ce point.

Prochain comité de pilotage : octobre – novembre 2020.

Les informations concernant le recrutement du bureau d'études, la constitution du groupe de travail etc seront transmises régulièrement par mail à l'ensemble des membres du comité.

Suite au comité de gestion la maison blanche, acquise à l'amiable en 2019 par le Conservatoire du littoral, située au cœur du site a été démolie :

Pendant les travaux :



Après :



